

Des circonscriptions d'action régionale à la consécration des régions – chronologie

2 juin 1960 Un décret crée 21 circonscriptions d'action régionale sur lesquelles repose le découpage géographique des régions jusqu'en 2015.

14 mars 1964 Décret relatif à l'organisation des services de l'État dans les circonscriptions d'action régionale. Le décret met en place une organisation administrative régionale autour d'un préfet de région et d'une commission de développement économique régional (CODER). Il n'est cependant pas question de créer un nouvel échelon administratif mais de mettre en place un relais entre le pouvoir central et le département.

27 avril 1969 Échec du référendum relatif à la régionalisation et au projet de réforme du Sénat. Ce projet de régionalisation prévoyait la consécration de la région comme collectivité territoriale dotées de nombreuses compétences touchant l'activité économique, sociale et culturelle.

5 juillet 1972 Une loi érige la région en établissement public à vocation spécialisée. "Le conseil régional par ses délibérations, le conseil économique et social par ses avis, et le préfet de région par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la région". Le conseil régional est composé de tous les parlementaires de la région et, en nombre égal, de représentants nommés par les conseils généraux et les principales municipalités.

2 juillet - 15 juillet 1981 Le 2 juillet, examen par un comité interministériel du projet de réforme sur la décentralisation établi sous la direction de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Parmi les propositions retenues : transformation des régions en collectivités territoriales, élection des conseils régionaux au suffrage universel, suppression de la tutelle exercée a priori sur les communes, les départements et les régions (à l'exception de Paris), réduction de la compétence des préfets, dégagement de ressources fiscales propres. Le 15, le projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions est adopté par le Conseil des ministres.

2 mars 1982 Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (publiée au *JO* n° 52 du 3 mars 1982).

10 mai 1982 Décrets relatifs aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les départements et régions.

11 octobre 1982 Décret relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux régionaux, qui instaure notamment la parité entre les représentants du patronat et des salariés. De plus, le droit d'autosaisine leur est reconnu et les projets d'orientations budgétaires de la région doivent leur être soumis.

9 janvier 1983 Loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État (*JO* n° 7).

25 septembre 1985 Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif à l'organisation des régions et au fonctionnement des conseils généraux. Définition des compétences (notamment attributions transférées par l'État), des ressources et des règles de fonctionnement des régions, qui deviennent, par l'élection des conseils régionaux au suffrage universel des collectivités locales à part entière. Définition du mode de désignation des membres du bureau du conseil régional et du conseil général (représentation proportionnelle).

6 janvier 1986 Promulgation de la loi n° 86-16 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux.

16 mars 1986 Première élection au suffrage universel direct des conseillers régionaux. Sur 22 régions métropolitaines, vingt sont emportées par la droite, le Parti socialiste emporte le Nord - Pas-de-Calais et le Limousin. Cette élection est organisée le même jour que les élections législatives qui se déroulent au scrutin proportionnel à un tour.



Source : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/20136-la-region-50-ans-devolution-chronologie>